

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

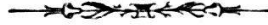
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le mécanisme de répétition du Lebel est très inférieur à celui de notre arme.



BIBLIOGRAPHIE

Das Feuergefecht der Kavallerie, par le Rittmeister VON ZOGLAUER-WALDHORN des K und K. 6 Dragoner-Regiments. C. W. Stern, Wien und Leipzig 1910. M. 1.50

L'auteur n'est pas de ceux qui croient à la faillite de la charge, et les raisons qu'il invoque à l'appui de son opinion me paraissent très sensées.

Il nous montre, en citant des exemples historiques, quel eût pu être l'effet de certaines attaques, si on les avait entreprises avec des effectifs suffisants et au moment propice.

Cependant, si la cavalerie ne veut pas voir son rôle diminuer, si elle veut rendre tous les services qu'on est en droit d'attendre d'elle, il faut qu'elle soit apte à combattre à pied. Il faut qu'elle se serve de sa carabine, non pas avec répugnance mais avec entrain, non pas seulement dans la défensive mais aussi et surtout avec *l'idée de l'offensive*.

Les tâches que la cavalerie peut résoudre par le feu, et ne peut même résoudre que par le feu, sont nombreuses. Le capitaine von Zoglauer les énumère et les étudie en commençant par l'exploration.

Il veut qu'une importance plus grande soit donnée au tir, il veut que l'instruction en devienne plus rationnelle et plus intense, il démontre la nécessité d'une plus forte dotation en munitions et estime que, moyennant ces améliorations, il n'y a aucune raison pour admettre, d'emblée, l'infériorité de la cavalerie vis-à-vis de l'infanterie dans le combat à pied. Il pense qu'en temps de guerre, la qualité des troupes de cavalerie, où se trouveront peu de réservistes, compensera la supériorité du feu de l'infanterie.

Si cette brochure de 60 pages n'apporte guère d'idées nouvelles, elle n'en constitue pas moins un exposé clair et partant utile d'une question très actuelle.

P.

Guide pour l'étude de la tactique, par le commandant Martin de GIMARD. — 1 vol. in-8 étroit de 114 pages, avec 36 figures. — Paris, Berger-Levrault, 1909. Prix : 1 fr.

Je ne crois pas que le titre de cet ouvrage réponde précisément à son objet, qui est plutôt la préparation à l'étude de la tactique. Et entendons-nous encore : il s'agit de la tactique réglementaire en France, c'est-à-dire d'une tactique très spéciale. Très spéciale et très éphémère, car, d'un jour à l'autre, les idées peuvent se modifier, et il est même à souhaiter qu'elles se modifient.

E. M.

La tactique de l'artillerie de campagne, par le général H. ROHNE, traduction du capitaine P. MARIE, commandant la 10^e batterie à cheval du 33^e régiment d'artillerie. — 1 broch. in-8 de 180 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1909. Prix : 3 fr. 50.

Le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage sont trop connus pour que je croie utile d'ajouter quelque chose aux trois constatations que voici :

1^o Le général Rohne a voulu écrire un livre qui renseignât non les gens du métier, mais les officiers de toutes armes ;

2^o Il a tenu à montrer en quoi le règlement allemand diffère du règlement français ;

3^o La traduction est bien faite.

E. M.